

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2017

Membres présents : 12

Membres excusés : 3

M Jean Louis VRAY (pouvoir à Alain LIMOUSIN)

Mme Bernadette EL ASRI (pouvoir à Pierre PONTVIANNE)

Mme Isabelle DELORME (Excusée)

Secrétaires :

Pierre CREPINGE et Bernard ORIOL

Approbation du compte rendu de séance du 1^{er} décembre 2017

Personnel :

- Point sur les arrêts de travail et remplacement :
 - Mme Christelle MENU : Arrêt jusqu'au 21 janvier 2018
 - Mme Marie-Pierre VRAY : Arrêt jusqu'au 1^{er} janvier 2018.
 - Mme Linda RIVIERE : Arrêt jusqu'au 21 janvier 2018.
 - M Bernard CLAVIER : Arrêt en longue maladie (6 mois).
- Mme Véronique GUILLAUME remplaçante de Mme Marie Pierre VRAY a souhaité arrêter son activité.
Afin d'assurer le secrétariat de la Mairie et du syndicat des eaux (SIDECEM) deux contrats sont nécessaires pour un total de 30 heures (17 heures pour le secrétariat de la Mairie et 13 heures pour le secrétariat du SIDECEM).
Quatre candidats pour ce poste ont été rencontrés
La candidature de Mme Lucie GRANJON a été retenue pour un contrat de 17 heures hebdomadaires pendant 6 mois.
Elle débutera à la Mairie le lundi 8 janvier.
Le Conseil prend une délibération en ce sens.
- Le contrat Avenir de Mme Julie THOMAS se termine le 28 février 2018.
A partir de cette date, il est décidé de lui proposer un contrat de travail à durée indéterminée de 31 à 33 heures hebdomadaires.
Les démarches administratives seront réalisées pour finaliser cette décision.
Le Conseil prend une délibération en ce sens.
- Dans le cadre de la nouvelle organisation de la communauté d'agglomération (LFA), Monsieur Pierre BAUDET sera amené à travailler sur quatre communes.
- Chèques Cadeaux : En retour des engagements professionnels et de la disponibilité de chacun, des chèques cadeaux seront attribués aux employés municipaux.
Les vœux du personnel seront organisés le 16 janvier 2018 à 18h00.

Ecole :

- Sondage sur les rythmes scolaires : L'ensemble des familles a répondu à l'enquête. Le dépouillement des réponses sera fait en tenant compte du nombre d'enfants par famille. Une nouvelle réunion est programmée le 28 décembre pour analyser les réponses.

Travaux en cours :

- PLU : Le dernier retour de l'état n'est pas satisfaisant car aucune des réflexions et études antérieures n'ont été prises en compte. Certaines prescriptions de l'état ont même été abandonnées (zone des jardins...). Trois solutions s'offrent au Conseil Municipal :
 - Accepter le plan dans son état et lancer l'enquête publique.
 - Refuser les conclusions, arrêter le plan et recommencer la procédure dans sa globalité pour permettre d'engager des négociations avec le Préfet.
 - Rester en RNU (Règlement National de l'Urbanisme) et ne pas faire de règlement d'urbanisme.

La seconde solution est privilégiée par les membres du Conseil pour permettre de défendre les intérêts et idées de la Commune. (Extension de la zone de la Chana, préservation de terrains constructibles...).

Cette position sera proposée à Loire Forez Agglo (LFA).

En reprenant la procédure, l'enquête publique pourrait être réalisée fin 2018 ou début 2019.

- Maison Boyer : point sur les travaux, le commerce et la location des appartements
 - Les terrasses seront prochainement terminées
 - Les travaux intérieurs se poursuivent (électricité, chauffage....)

Un RDV est arrêté le 12 janvier en Mairie avec les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour déterminer les futurs loyers des cinq appartements.

A ce jour, malgré les nombreuses pistes étudiées, aucune activité professionnelle ne s'est positionnée sur le local commercial.

- Voirie :

Route de Boron : Les travaux qui pouvaient être réalisés l'ont été. Les élargissements de la voie donnent satisfaction aux résidents.
- Eclairage public :

Compte rendu de la réunion du 6 décembre
Tous les travaux de modification demandés à ce jour seront pris en charge par Loire Forez Agglo (LFA)

Comptes rendus :

- Zone d'activité de la Chana : Convention de transfert de la compétence ZAE. Suite à une erreur de retranscription sur le mode de calcul de la valorisation patrimoniale et financière des biens transférés, le Conseil reprend une délibération en vue de permettre ce transfert.

- Route des Baraques :
Après relevés, il apparaît que les vitesses moyennes des véhicules dans le hameau sont de :
 - Sens « Périgneux - Saint Bonnet le Château » : 74 km/h pour les VL et 68 pour les PL
 - Sens « Saint Bonnet le Château – Périgneux » : 71 km/h pour les VL et 62 pour les PL4315 véhicules utilisent cette route par semaine.

Une limitation de vitesse à 70 km/h est validée par le Département et la signalisation sera prochainement installée.

- Les anciens combattants AFN souhaitent qu'une commémoration annuelle soit réalisée en mémoire du 19 mars 1962.
Le Conseil valide cette demande et prendra en charge l'organisation de cette commémoration.

Questions diverses :

- Colis aux anciens : Les 36 colis de produits locaux ont été distribués.
- Vœux 2018 : Le vendredi 12 janvier à 19h00 à la salle ERA

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 26 janvier 2018 à 20h30